

SPORTING CLUB SARRANCOLINOIS



Sporting Club Sarrancolinois
5 Rue de l'Hôtel de Ville
65410 Sarrancolin

N°Siret : 50186762600019
scs@scs65.fr
www.scs65.fr

Chers membres, partenaires, et élus,

Conformément à l'article 15 des statuts, je vous invite à participer à l'assemblée générale ordinaire annuelle du Sporting Club Sarrancolinois, qui se tiendra le Dimanche 5 Juin 2016 à 11 heures, au Paradiso à Sarrancolin.

Les points suivants seront à l'ordre du jour :

- Émargement de la liste des présents et vérification des mandats
- Désignation du président de séance et du secrétaire
- Rapport moral présenté par le président
- Rapport financier présenté par le trésorier
- Résolutions
- Questions diverses
- Élection des membres du comité directeur

Les membres désirant présenter leur candidature au conseil doivent se manifester dès maintenant.

Je vous rappelle qu'en cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association muni d'un pouvoir régulier.

Je vous rappelle également que, en application de l'article 16 des statuts, les résolutions proposées ayant le caractère de décisions ordinaires, sont adoptées à la majorité simple des membres présents ou représentés.

A la suite de cette assemblée générale, je vous propose de tous se retrouver, au Club House du Stade Marius Voyron, afin de profiter tous ensemble d'un pot de l'amitié suivi d'un Repas.

Votre présence est indispensable !!

Le Président,
Thomas MOURAN